

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil de l'arrondissement Le Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes lors de sa séance régulière du 7 octobre 2014:

Nom de l'événement	Lieu de réalisation	Dates
Prêtez votre voix à la prochaine génération	Rue Fauteux	Du 15 octobre 2014 à 8 h au 16 octobre 2014 à 2 h
Fête de la citrouille	Parc Angrignon	Le 18 octobre 2014 remis au 25 octobre 2014 en cas de pluie de 13 h à 18 h
Fête des voisins-Halloween	Rue Coursol	Le 31 octobre 2014 de 16 h à 22 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531)

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal le 9 octobre 2014.

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement